

RÈGLEMENTS



Il est obligatoire de respecter la politique d'accès à l'installation en vigueur afin d'assurer un accès juste et équitable.

Important

Pour toute activité excluant le patinage libre, chaque participant doit obligatoirement :

1. réserver sa place en ligne au candiac.ca,
2. confirmer sa réservation sur place en présentant sa carte du citoyen au contrôleur d'accès aux abords de la patinoire.

Capacité maximale :

Maniement rondelle et anneau : 30 participants

Patinage artistique, ringuette libre et hockey libre: 24 participants

Le vestiaire et les toilettes du chalet sont accessibles aux participants.

Patinage libre

Il est strictement défendu de :

- s'attrouper ou de flâner en bordure de la patinoire;
- s'asseoir sur le bord de la bande;
- boire ou de manger sur la patinoire;
- patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras, y compris les jeunes enfants;
- se bousculer;
- faire des courses ou de patiner à vitesse excessive;
- faire la chaîne, de jouer à la tague ou de lancer des boules de neige;
- freiner brusquement;
- jeter des objets sur la patinoire;
- patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- exécuter des figures de patinage artistique ou de jouer au hockey;
- utiliser des objets sur la patinoire (ex. : balles, rondelles et ballons);
- utiliser des poussettes pour enfants;
- être muni d'écouteurs, d'un téléphone cellulaire ou d'une petite radio portable.

Il est fortement recommandé :

- de porter un casque et des gants protecteurs;
- de se lever le plus rapidement possible après une chute;
- que les débutants utilisent la section qui leur est réservée;
- que toute personne âgée de moins de 7 ans soit accompagnée d'un adulte sur la glace.

Maniement rondelle et anneau Patin artistique libre

Pratique libre pendant laquelle les participants peuvent exercer leurs habiletés personnelles (ex.: patinage, lancer, maniement et saut de patinage artistique). Aucune partie autorisée.

Il est obligatoire :

- de porter des patins, des gants protecteurs et un équipement protecteur tel que casque de hockey, protecteur facial complet et protège-cou (maniement rondelle et anneau);
- que toute personne âgée de moins de 7 ans soit accompagnée d'un adulte sur la glace.

Il est strictement défendu de :

- organiser des séances de pratique avec un entraîneur;
- effectuer des contacts physiques ou des plaquages;
- boire ou manger sur la patinoire;
- effectuer un lancer frappé.

Hockey libre et ringuette libre

- Partie autorisée;
- Utilisation de mini-but;
- Aucun lancer;
- Que toute personne âgée de moins de 7 ans soit accompagnée d'un adulte sur la glace.